

R. AMBELAIN

L'ABBÉ JULIO



Sa Vie - Son Œuvre - Sa Doctrine

ÉDITIONS VERMET



L'Abbé Julio
dans son Cabinet à Vincennes

L'ABBÉ JULIO

(*Monseigneur Julien-Ernest Houssay*)

(1844-1912)

R. AMBELAIN

L'ABBÉ JULIO

(*Monseigneur Julien-Ernest Houssey*)

(1844-1912)

Sa Vie

Son Œuvre - Sa Doctrine

« Pour l'ineffable prescience de DIEU, beaucoup qui paraissent hors de l'EGLISE sont dedans, et beaucoup qui semblent dedans sont dehors !... »

(St Augustin : « Du Baptême »,
LV, 129/38).

Éditions VERMET

I. — LES PREMICES

Julien-Ernest Houssay, qui devait devenir célèbre sous le nom d' « *Abbé Julio* », naquit le 3 mars 1844 à Cossé-le-Vivien, dans la Mayenne, une bourgade située à quelques kilomètres au sud-ouest de Laval, et à la limite de l'Ille-et-Vilaine, en plein pays chouan.

Il était fils d'un petit entrepreneur de maçonnerie, à qui il arriva plusieurs fois de démolir des églises tombant en ruines et de les reconstruire. Plus tard, l'Abbé Julio voudra y voir un intersigne de sa propre mission.

Le décan natal, que la vieille science des Astres a analysé au cours des siècles, est significatif déjà de la mission de celui qui prendra place, par la suite, parmi les personnalités les plus représentatives de ses dix degrés :

« Dans la seconde fasce des Poissons, monte une femme d'un beau visage, et bien parée. Et elle signifie de faire des demandes et de s'entremettre pour des choses grandes et nobles... »

Telle est sa signification, que nous donne Henri-Cornélius Agrippa, en sa célèbre « *Philosophie Occulte* », (S.L. 1551), résumant ainsi une vieille tradition iranienne. On y retrouvera plus tard, et notre personnage et ses nobles élans, aussi bien que, dans la « femme de beau visage et bien parée », cette *Eglise* qui devait devenir, moins de dix ans après sa mort, l'église officielle du *Martinisme*, et grouper ainsi plusieurs milliers de fidèles dans le monde.

Si nous consultons le « *Calendrier Thébain* », familier aux praticiens de l'astrologie onomantique, et qui nous fut transmis grâce à l'érudition de Johannes Angelus, l'auteur de ce très rare incunable connu sous le nom de « *Astrolabium planum in Tabulis ascendens* », (S.L. 1488), nous voyons que le treizième degré des Poissons (degré natal où se situait le Soleil ce jour-là), a pour hiéroglyphe « *Un homme et une femme chevauchant à pas lents* ». Pour les laïcs, ceci signifie une parfaite entente conjugale, un amour partagé, et le bon accord en ménage. Pour l'évêque (qu'il deviendra plus tard), cette femme est sa propre église, cette église mystique qu'il épouse au jour du sacre, et dont il porte l'« anneau de fidélité » à son doigt.

Ignorant l'heure natale, il ne nous est pas possible d'étudier plus avant les augures célestes de l'Abbé Julio. Mais on observera cependant que Jupiter et le Soleil, en conjonction au signe

des Poissons, lui favorisaient l'accès aux hautes charges religieuses.

* * *

Prêtre, il le fut par vocation, et contre le gré de sa famille, ce qui exclut toute erreur d'orientation à l'origine. Et nous le trouvons, à sa sortie du séminaire, vicaire de la paroisse du Grand-Oisseau, où il se trouvera d'ailleurs quand éclatera la guerre avec la Prusse, le 18 juillet 1870.

L'abbé Houssay devient aussitôt aumônier des volontaires rassemblés par Cathelineau. Sans doute, ceux-ci, zouaves pontificaux, sont-ils tous légitimistes, et profitent-ils de la situation, tôt confuse, pour arborer le drapeau blanc. Mais l'abbé Houssay marchera derrière celui-ci comme il eut suivi le drapeau rouge de Garibaldi et de ses volontaires à chemises rouges. Et cela, il le rapportera plus tard, lui-même, à son disciple et ami Fabre des Essarts.

Le 3 décembre 1870, au combat de Toury, il porte sur son dos, jusqu'à l'ambulance, un officier des zouaves pontificaux de Cathelineau grièvement blessé. Puis, sans prendre de repos, il retourne vers le champ de bataille, et sauve encore dix autres blessés.

Dans la nuit du 3 au 4 décembre, il guide avec prudence et succès, à travers l'épaisse forêt d'Orléans, une vingtaine de soldats qui, sans lui, seraient infailliblement tombés aux mains des Prussiens.

Le 4 janvier 1871, par la neige et le froid, il se hâte de rejoindre Cathelineau qui, coupé du reste de l'armée française, était sur le point d'être enserré dans les lignes ennemies, sauvant ainsi plus de trois mille hommes des rigueurs d'une captivité longue et pénible en Prusse.

Le 8 janvier, après le combat de Vibray, dans la Sarthe, au nord-ouest de Vendôme, Cathelineau lui demande d'aller rechercher des blessés, que les zouaves pontificaux, en retraite, ont été obligés d'abandonner, dans la neige et le froid. L'abbé Houssay part seul, sans hésiter, et comme toujours à pied. En route, il tombe aux mains des Prussiens, qui l'arrêtent comme espion, et se disposent à le fusiller. Pendant quatre heures, et selon la bonne tradition militaire internationale, il est battu et injurié copieusement par la soldatesque de Frédéric-Guillaume. Finalement, ayant tenu bon, l'abbé Houssay est relâché, il peut enfin parvenir jusqu'au champ de bataille de Vibray, et s'occuper des blessés, administrer les mourants, faire enterrer les morts.

Le 21 janvier 1871, nous le retrouvons à Angers, et le général Cathelineau s'exprime ainsi à son sujet :

« Le brave abbé Houssay remplit admirablement sa mission, ramena avec lui des volontaires, recueillit des informations sur chacun. Mais il eut à surmonter d'immenses difficultés, et il vint seulement d'arriver, après trois semaines de fatigues et de marches... »

La paix revenue, il est nommé vicaire à Juvigné, puis à Javron, deux paroisses de la Mayenne. Mais sa santé est gravement compromise par les fatigues de cette dure campagne où il s'est dépensé sans compter. Et en 1875, il sera dans l'obligation d'être hospitalisé à l'hôpital militaire d'Amélie-les-Bains, dont il sera l'aumônier d'ailleurs. L'air pur des Pyrénées aidant, il le quittera guéri, en 1878, et sera nommé vicaire de l'église Saint-Joseph, à Paris.

Si notre abbé s'était accommodé d'une vie banale, soignant son avancement et ne s'occupant pas des affaires des autres, il eut coulé en paix des jours sans histoires au sein du clergé parisien.

En fait, il en sera tout autrement...

II. — LE COMBAT

Malheureusement pour lui, et heureusement pour l'Eglise, l'abbé Houssay est de ceux qui font leur la parole du Psalmiste : « *Le zèle de Ta Maison me dévore, Seigneur...* ». Et devant une cascade de scandales que les hautes autorités diocésaines recouvrent d'un pieux et chagriné silence, l'abbé Houssay lui, n'hésite pas. Ces scandales qui vont de la sodomie, pratiquée sur de malheureux orphelins d'une institution bien connue, à la séduction de petites domestiques mineures, en passant par la fornication avec des dévotes fortunées, et la captation d'héritages, et auxquels s'ajoute en fin de course la simonie, ces scandales, notre abbé les fera éclater en des brochures retentissantes.

Le 28 février 1885, il est alors nommé par disgrâce à la paroisse de Sainte-Marguerite, ayant eu le front de poursuivre en justice, pour escroquerie, deux protégés laïques de l'évêché.

Le 1^{er} mars 1885, Mgr Richard, l'archevêque

de Paris, le convoque et lui dit ceci, que l'abbé Julio a rapporté et que son disciple direct, Fabre des Essarts, a soigneusement recueilli :

« *Nous n'avons aucun reproche à vous faire pendant votre séjour à Paris ; vos notes sont excellentes, et nous reconnaissons volontiers que vous êtes un prêtre intelligent et pieux. Mais nous croyons que vous ferez beaucoup plus de bien dans une cure de campagne que dans le ministère parisien. N'ayez donc aucune inquiétude, et choisissez tel diocèse qu'il vous plaira. Nous nous faisons fort de vous obtenir une bonne position...* ».

L'Abbé Julio demanda à réfléchir. Ayant compris que l'on voulait surtout le faire taire (et en même temps lui retirer le spectacle des scandales qui avaient suscité son indiscrette indignation) en l'isolant dans une cure de campagne, loin des intrigues pour lesquelles il n'était pas fait, l'Abbé Julio refusa par lettre du lendemain 2 mars 1885.

Ne pouvant le mettre en interdit, après l'en avoir menacé, car il n'y avait pas de « cause canonique » justifiant une telle mesure, Mgr Richard lui fit alors refuser l'accès matériel aux autels de l'église Saint-Martin. L'Abbé Julio écrivit alors à l'évêché de Laval, dont il relevait lors de ses débuts de prêtre, et on lui donna toute permission de célébrer la Messe et de résider à Paris.

Ajoutons à sa décharge, qu'avant de prendre

la plume vengeresse comme son Maître avait pris le fouet cinglant, l'abbé Houssay avait pris l'avis de son curé. Horrifié, celui-ci lui avait formellement déconseillé de soulever de tels problèmes. C'est dire que lorsque Mgr Richard, archevêque de Paris, lui déclara une guerre sans merci, l'abbé Houssay se retrouva seul. Et, dans le cours de 1885, il démissionna donc, quittant Rome sans nul regret.

Mais ses brochures avaient attiré sur lui l'attention de prêtres propres et sincères. Un des premiers qui le rallièrent, fut l'abbé Sterlin, ancien aumônier divisionnaire de 1870, lui aussi, et ancien curé de Plainville, dans l'Oise. L'abbé Sterlin s'était établi à Nogent-sur-Marne ; il disposait de modestes revenus. Il aida l'abbé Houssay à fonder une petite revue : « *La Tribune du Clergé* ». Un autre prêtre avait suivi l'abbé Houssay, l'abbé Estève de Sigonce. C'est lui qui conta un jour à Paul-Clément Jagot comment, dans l'hôtel modeste où il logeait après son départ, on lui avait dépêché une fille facile qui avait pour mission de le faire devenir son amant, et d'être ainsi l'instrument de son déshonneur, en lui offrant de subvenir à ses besoins. Il éventa le piège bien entendu.

C'est à cette « *Tribune du Clergé* », que l'abbé Houssay prit, pour la première fois, le pseudonyme d'Abbé Julio. Les bureaux en étaient situés 21, rue Croix-des-Petits-Champs, dans les mêmes locaux où plus tard, devait s'installer le journal « *L'Eclair* », d'Emile Buré. L'Abbé Julio eut

pour collaborateurs tous les prêtres libéraux de l'époque : l'abbé Deramey, professeur à la Sorbonne, les abbés Sanvert, Roca, Jouet.

Mais l'abbé Julio, à un certain moment de sa vie, et justement à cette époque, sous l'influence de certaines relations laïques, crut pouvoir mener campagne pour le rapprochement de toutes les religions à caractère commun ; la croyance en un Dieu unique. Il oubliait là que le Christ avait donné pour mission à ses Apôtres une consigne catégorique, et que cette mission consiste justement à les faire quitter toute autre religion pour les faire devenir chrétiens :

« *Celui qui n'entre pas par la Porte dans la Bergerie, mais qui y entre par un autre endroit, celui-là est voleur et brigand...* »

(Jean : X, 1.)

« *Moi seul Je suis la Porte... Et tous ceux qui vinrent avant Moi furent voleurs et brigands...* »

(Jean : X, 9.)

« *Ne pensez pas que Je sois venu apporter la paix sur la terre ! Je suis venu apporter non la paix, mais l'épée. Je suis venu mettre la division entre le fils et son père, entre la fille et sa mère, entre la belle-fille et sa belle-mère...* »

(Matthieu : X, 34-36.)

« *Allez par le monde entier, et prêchez l'évangile à toute créature. Celui qui croira et qui sera baptisé sera sauvé ; mais celui qui ne croira point sera condamné...* »

(Matthieu : XXVIII, 19 et Marc : XVI, 15-16.)

Aussi, l'Abbé Houssay et l'Abbé Deramey, et plusieurs de ses collaborateurs, se séparèrent-ils fâchés, et ce fut la fin de « *La Tribune du Clergé* ». Mais cette nouvelle orientation de l'Abbé Julio lui avait amené de nouvelles et utiles relations. Il avait notamment fait connaissance de Mme de Morsier, de la comtesse d'Adhémar, d'Albert Jhouney, de l'abbé Pochon, du pasteur Wagner. Et Albert Jhouney, martiniste et kabbaliste, fervent de gnose, qui devait donner au cours de sa laborieuse carrière une œuvre littéraire et initiatique considérable, fut avec Papus celui qui devait, très rapidement, faire comprendre à l'abbé Julio la déviation implicite incluse en cette espérance. S'il y a un Messie, un Sauveur, son rôle est à la fois unique et spécial, et il ne saurait absolument pas être mis sur un pied d'égalité avec des dieux *illusoires et douteux*, et encore moins avec des « prophètes » purement humains d'origine.

Par ailleurs, ce furent justement ces relations influentes, citées ci-dessus, qui permirent par la suite à l'Abbé Julio, de se réconcilier un moment avec Rome, on verra comment et pourquoi.

Mais dans le moment présent, l'Abbé Houssay connu des jours sombres. Il publia ses « *Contes Danois* », ouvrage que nous n'avons pu retrouver, mais que Fabre des Essarts assure « de haute marque ». Ce livre ne l'enrichit pas, et l'éditeur non plus. Il donne alors des leçons en diverses matières. A l'évêché, on l'apprend, et bientôt des interventions occultes les lui font

perdre. Il entre alors comme comptable dans une usine, ce qui lui assure le pain quotidien et un gîte modeste. Mais le soir, dans sa petite chambre de Belleville, sous les toits, il reçoit des sénateurs, des députés, et de futurs ministres, intéressés par cette conception, nouvelle et claire, de l'Eglise, une Eglise qui serait affranchie des servitudes que lui imposent depuis des siècles une caste et une oligarchie ultra-réactionnaire. Et il s'entretient avec eux de la naissance d'une république qui ne serait plus anti-religieuse parce que dans l'obligation d'être anticléricale, et par l'impérieuse nécessité d'une sorte d'auto-défense.

En janvier 1888, nous le trouvons collaborant au journal « *L'Ami de l'Humanité* », (qu'il ne faut pas confondre avec l'« *Humanité* », que devait fonder Jean Jaurès). De 1888 à 1889, il crée et anime une petite feuille périodique : « *La Tribune Populaire* », organe de la démocratie religieuse et de la défense du clergé. Parallèlement, de 1888 à 1902, soit quatorze ans, il publie un autre périodique : « *L'Etincelle* », (« *Revue religieuse et libérale* »), organe de l'union des Eglises. Par la suite, le titre sera pris (sans sa permission bien entendu !), par Vladimir Oulianov, dit Lénine, pour une revue révolutionnaire de langue russe, que les émigrés socialistes groupés autour de Lénine imprimeront à la presse à bras secrètement, à Paris.

C'est dans cette revue de défense religieuse, que l'Abbé Julio attaquera catégoriquement la

fraction athée de la Franc-Maçonnerie, en septembre 1902, (numéro 116). Et c'est encore en cette revue, comme en ses diverses correspondances, que l'on peut découvrir son orientation dogmatique. Plus qu'en ses divers livres d'ailleurs, ceux-ci étant davantage des instruments de travail. Nous croyons d'ailleurs utile de consacrer une partie de sa biographie à l'étude des divers points intéressants de cette doctrine. Il se dégage en effet, par ce choix même de l'Abbé Julio et par son ralliement à l'œuvre du grand Origène, une image nouvelle de l'homme, que l'on peut désormais considérer comme le véritable fondateur de l'*Eglise Gnostique* contemporaine.

C'est vers cette époque (1888), qu'il rencontre Jean Sempé, extraordinaire voyant, guérisseur mystique, opérant par la seule prière. Jean Sempé, qui devait mourir le 9 janvier 1892, à Vincennes, déclarait volontiers qu'il ne devait aucun de ses pouvoirs à la naissance, mais bien à une transmission, reçue également d'un autre vieillard, en sa jeunesse. Il se contentait de prier, faisait prier avec lui, bénissait de l'eau, du sel, de l'huile, et chassait tout mal « au nom de Jésus-Christ », que le malade fut en sa présence ou qu'il fut au loin. Ce don, il le transmit à son tour à l'Abbé Julio. Il lui révéla que la clé simple de la mise en action de cette transmission était la *Prière*, pas la simple prière banale, la récitation d'oraisons de type très général, mais celle que l'on charge d'obtenir de Dieu

une grâce bien précise, en la reliant à son archétype initial, toujours inclus dans les Saintes Ecritures.

Et l'Abbé Julio, à son tour, pria, guérit, consola, avec les dons, les prières, et le même succès que Jean Sempé.

A l'évêché de Paris, on s'inquiéta de l'orientation que prenait l'Abbé Julio. L'Eglise a supprimé il y a déjà pas mal de lustres tous les grands exorcismes et rituels de guérison qui, pendant des siècles, avaient fait sa force et sa gloire. Le Pontifical Romain ne conserve guère que l'Exorcisme du Pape Paul V, celui dit de Léon XIII, et un curieux exorcisme pour le jour où l'on se coupe la barbe pour la première fois ! Et voilà un prêtre en rupture de Rome, qui se mêlait de guérir, en conséquence d'instructions reçues d'un laïc suspect, et non seulement de guérir, mais encore d'exorciser, c'est-à-dire de libérer les envoûtés, les obsédés, de détruire les sortilèges, de purifier les lieux infestés, alors que son évêque, non seulement ne l'y avait pas autorisé, mais encore ne le faisait pas lui-même.

Mais cet évêque, Mgr Richard (le cardinal Richard), à défaut d'être un grand évêque, était un homme intelligent. Il estima plus sage de transiger. Il fit offrir à l'Abbé Julio de se soumettre, lui assurant alors, avec le pardon absolu pour son indiscipline littéraire, sa rentrée en grâce, et un poste important. L'Abbé Julio refusa la charge, et, pour manifester sa soumission à l'Eglise lorsque celle-ci restait dans sa

mission, accepta cette soumission sous certaines conditions, celles relatives à ses œuvres d'exorcismes et de guérisons. Mgr Richard capitula. Il fit nommer l'Abbé Julio curé d'une très humble cure, celle de Pont-de-Ruan, au sud de Tours, entre Monbazou et Azay-le-Rideau. L'Abbé Julio profita de ce séjour plein de calme et de paix, dans une province douce entre toutes, pour méditer sur de multiples problèmes. Dans cette cure, il avait trouvé deux ouvrages qui modifièrent toute son orientation spirituelle. Le premier fut un très vieux *Bénédictional* romain, édition de 1665, dans lequel il préleva tous ses curieux exorcismes, ignorés de l'Eglise moderne, et qu'il intégra en ses divers ouvrages. Observons à ce sujet, et ce n'est pas le moins amusant de l'histoire, que nous connaissons plusieurs prêtres et moines qui, devant la disparition du « *Livre des Exorcismes* », (qui est censé être remis à l'ordinaire lors de la cérémonie de l'*Exorcistat*, mais qui est de nos jours remplacé par le simple « *Rituale Romanum* »), ont actuellement recours aux ouvrages de l'Abbé Julio !

Le second livre qui eut sur lui une action décisive, fut une étude sur l'œuvre d'Origène, docteur, évêque et martyr (185-254), une des gloires de l'église d'Alexandrie, condamné à tort comme hérétique par le Concile de Constantinople, deux siècles après sa mort, réhabilité au dix-neuvième siècle, et que Léon XIII n'hésita pas à considérer, en son encyclique « *De Providentissimus* », comme devant mériter la pre-

mière place parmi les docteurs de l'Eglise. Nous retrouverons sa doctrine particulière en étudiant par la suite cette nouvelle orientation de l'Abbé Julio. Notons simplement ici, que cette découverte fit de lui un théologien plus subtil et plus averti que le lecteur habituel de ses ouvrages ne le soupçonne généralement !

C'est durant ce séjour à Pont-de-Ruan, où il demeura deux années, que l'Abbé Julio parvint à guérir un malheureux, devenu fou à la suite d'un internement arbitraire dans un asile.

Par la suite, ayant quitté la Touraine, il vint habiter à Fontenay-sous-Bois, puis à Paris, au numéro 5 de la rue Vernier, (17^{me} arrondissement), où il réussit à installer une petite chapelle dès 1901. Chose curieuse, ce sera dans cette même rue que quelques années plus tard, un autre personnage insolite viendra résider, porteur du même prénom que notre Abbé...

Ce sera Jean-Julien Champagne, alchimiste déjà fort expérimenté, et le laboratoire où il travaillera lui sera offert par la famille de Lesseps. *Et Jean-Julien Champagne deviendra célèbre sous le nom de Fulcanelli* (1)...

(1) Nom que certains tenteront de lui arracher après sa mort ! Nous avons donné en plusieurs conférences, avec documents photographiques et *preuves définitives* à l'appui, la démonstration que Champagne et Fulcanelli ne furent qu'un seul et même personnage. Le texte de cette conférence doit paraître incessamment dans un numéro de 1962 de la revue « *La Tour Saint-Jacques* », avec des photographies éminemment probatrices.

Il n'est d'ailleurs pas impossible que le local soit le même, car c'est en 1907 que Champagne vint rue Vernier, et c'est en 1907 que l'Abbé Julio publia, à Vincennes, ses premiers ouvrages (1). Le monde occultiste, (martinistes, gnostiques, kabalistes, alchimistes, etc...), constitue un univers particulier, plein de résonances, où de multiples et très embrouillées relations unissent parfois les individualités les plus apparemment séparées. Et le local de l'Abbé Julio a pu être signalé à Champagne ou à son mécène par des relations communes.

En 1903, l'Abbé Julio quitta la rue Vernier pour aller habiter Vincennes, 170, rue de Fontenay. On se souvient que c'est à Vincennes qu'il avait connu Jean Sempé.

(1) Il habitait alors 170, rue de Fontenay, une petite maison avec un jardinet. Aujourd'hui, à la place, s'élève un bel immeuble de cinq étages, et le cadre est considérablement changé, on s'en doute.

III. — LE SACRE

« Jésus ayant assemblé les douze, leur donna force et pouvoir sur tous les démons, avec la puissance de guérir les maladies... » (Luc : IX, 1.)

« Alors il leur ouvrit l'esprit, afin qu'ils comprissent les Ecritures... » (Luc : XXIV, 45.)

« Tout ce que vous lierez sur la Terre sera lié dans le Ciel, et tout ce que vous délierez sur la Terre sera délié dans le Ciel... » (Matthieu : XVIII, 18.)

C'est alors qu'il résidait à Fontenay-sous-Bois, que l'Abbé Julio reçut un jour la visite de Mgr René Vilatte, dont il devait devenir par la suite un des successeurs, dans la longue et séculaire lignée apostolique issue de l'Apôtre Pierre lui-même.

Et c'est Mgr Vilatte qui le fit sacrer évêque par Mgr Miraglia, son Coadjuteur. La solennité eut lieu, le 4 décembre 1904, en l'église paroissiale du Rite Vieux-Catholique de Thiengen, dans le duché de Bade, avec, pour évêque con-

sécrétaire, Mgr Paolo Miraglia, évêque de l'*Eglise Catholique Indépendante* d'Italie, (analogue en cet état à l'*Eglise Gallicane* en France). Y assistaient, à titre de témoins officiels, (outre une nombreuse assistance), Mrs Paul Kaminski, Curé de cette paroisse vieille-catholique, et Aloysius Blum, président du Conseil Paroissial.

Notons, en passant, que l'*Eglise Vieille-Catholique*, qui groupe par le monde plusieurs millions de fidèles, en Hollande, Allemagne, Suisse, Afrique du Sud, etc..., est une grande Eglise. Elle fut constituée, à l'issue du Concile du Vatican I, en 1869, par les Evêques et les théologiens romains qui refusèrent d'admettre le dogme de l'infaillibilité du Pape, à la demande de Pie IX. Certains des opposants durent être expulsés par la force ; des horions furent échangés avec les gardes, dans les parvis, et le soir même, une violente tempête s'éleva sur Rome. Du vent arrachant les arbres et les cheminées, certains y virent une réplique du « souffle » qui encercla la demeure des Apôtres, au jour de la Pentecôte. Les autres y virent une manifestation de réjouissance démoniaque, Satan étant dit dans l'écriture, le « Prince de l'Air ». (*Paul : Ephésiens*, II, 2).

Voici donc l'Abbé Julio devenu Monseigneur Houssay. Et ceux qui le connurent alors, affirmèrent tous qu'il avait changé. Non point que son désir, sa passion même, de voir l'*EGLISE du CHRIST*, revenir à sa grandeur et sa pureté première, se soit atténué. Bien au contraire.

Mais devenu évêque, son « combat » changea de plan. Il éleva le débat jusqu'au niveau des *Causes Invisibles*, sources perverses de toute dégradation. Il comprit que l'Evêque, le Prêtre, n'ont en fait qu'un seul Adversaire direct, toujours le même, le « Prince de ce Monde ».

* * *

Mais ce sacre de l'Abbé Julio était-il valable ? En un mot, l'Abbé Julio était-il devenu réellement évêque ? C'est ce que nous allons maintenant étudier, *et démontrer*.

Aux yeux de l'Eglise Catholique romaine, être *licite* et être *valide*, sont des choses fort différentes. Un évêque orthodoxe non « uni » à Rome est *illicite* mais *valide*. Le même évêque, dans une Eglise d'Orient dite « uniate » (réunie à Rome, sous Léon XIII), est *licite* et *valide*. C'est ainsi que lorsque, sous ce même pontificat de Léon XIII, une partie des Eglises d'Orient, (syrienne, maronite, chaldéenne, etc...), entra dans le giron romain, on ne réordonna pas ses prêtres et on ne reconsacra pas ses évêques. Ils étaient déjà *valides*, ils devenaient *licites*.

En un mot, être *valide*, c'est détenir la Succession des Apôtres, c'est être à même de prouver que l'on remonte, au long des siècles, *sans qu'il manque un nom, à un des Douze Apôtres*. Et c'est là une comptabilité soigneusement tenue

par toutes les Eglises, on s'en doute ! C'est aussi posséder les documents probateurs de cela.

Etre *illicite*, c'est, tout en étant valide, appartenir à une Eglise dite « *séparée* » non unie à Rome. Etre *licite*, c'est appartenir à l'Eglise Catholique romaine, ou à une Eglise d'Orient reconnaissant son autorité, sa prééminence, ses dogmes.

Et c'est parce que la succession apostolique représente les *Pouvoirs*, la *Mission*, les *Privilèges*, conférés par le Christ aux Douze, et par les Douze à leurs successeurs, les évêques qu'ils consacrèrent eux-mêmes, *parce que c'est une chose essentielle pour l'Eglise Universelle et Eternelle*, que Rome, loyalement, fait une distinction entre la *validité* et la *licéité*.

L'Abbé Julio, par son sacre, devenait donc un Evêque *illicite* (puisque consacré par un Evêque et par une Eglise séparés de Rome), *mais néanmoins un Evêque valide*, puisque sa succession apostolique était inattaquable. Et c'est ce que nous allons démontrer ; non pas pour la Hiérarchie Catholique, qui ne l'ignore pas et ne le conteste plus, mais pour le public, souvent mal averti de ces choses, essentielles pour le Christianisme.

Sur le fait qu'un unique Evêque le consacra, alors que la pompe habituelle en prévoit trois, le *consécrateur* et ses deux *assistants*, nous lisons ceci, dans la revue « *La Documentation Catholique* », n° 948, page 689 :

« *Il est absolument hors de doute, et strictement établi par une longue pratique, que l'Evêque est le ministre de la consécration épiscopale, et que, pour la validité de cette consécration, un seul Evêque suffit, qui en accomplisse avec l'intention requise, les rites essentiels...* »

(Cf. Pie XII : « *Constitutions Apostoliques, — « Episcopalis consecrationis » — 30-11-1944.*

Un prélat catholique romain, J. M. Spalding, en son « *Histoire de la Réformation Protestante* », (New-York 1875, tome II, page 424, note 2), nous dit ceci, quant à la validité en général :

« *La consécration ayant été dûment accomplie par des Evêques qui avaient sans doute eux-mêmes le caractère épiscopal, fut, bien que non canonique et illégale, certainement valide. Ainsi, les Evêques hérétiques et schismatiques d'aujourd'hui, à moins que les Rites de consécration n'aient été, depuis, matériellement altérés, sont revêtus du caractère épiscopal...* » (op. cit.).

C'est d'ailleurs à l'Eglise Catholique romaine que l'on doit l'exposé le plus cohérent de ces principes de *licéité* et de *validité*, aussi bien que leurs applications les plus démonstratives.

Rome, en effet, reconnaît la validité des Episcopats *orthodoxe*, *luthérien*, *vieux-catholique*, *catholique libéral*, (c'est l'Eglise de la Société de Théosophie).

Ainsi donc, deux conditions sont nécessaires et *essentiels* à la validité d'une consécration épiscopale :

1°) la consécration doit rattacher le consacré à la lignée apostolique. Le consécrateur doit donc être, et validement, Evêque lui-même, c'est-à-dire, et par l'intermédiaire de ses prédécesseurs, tenir ses pouvoirs d'un des douze Apôtres du Christ. En somme, *il doit posséder la filiation apostolique pour pouvoir la transmettre.*

2° le Rituel, forme matérielle dans laquelle s'insère la grâce sacramentelle, doit être traditionnel, c'est-à-dire qu'il doit traduire la volonté de transmettre, d'une part, et la volonté de recevoir, d'autre part, ce qui constitue l'Episcopat selon le Christ.

On entend par épiscopat, la fonction que l'Eglise primitive nous a transmise, et à laquelle sont attachées certaines *prérogatives* et certains *pouvoirs* : pouvoir de célébrer la messe, pouvoir de remettre les péchés (pouvoir dit des « clés »), pouvoir de conférer les divers sacrements, pouvoir, *pour l'Evêque*, de *transmettre* à son tour ces différents pouvoirs, alors que le Prêtre ne les met qu'en action.

Dans ce Rituel, qui varie avec les Eglises selon qu'elles sont orientales ou latines, il y a des éléments essentiels. Ce sont ces derniers qui constituent la *forme traditionnelle* à laquelle il est fait allusion plus haut.

Voyons donc maintenant les « chaînons » qui, *au long de dix-neuf cents ans*, rattachèrent l'Abbé Julio aux douze Apôtres, et, chose non

négligeable, véritable intersigne, à *saint Pierre lui-même.*

* * *

Mgr Paolo Miraglia, qui consacra l'Abbé Julio, fut ordonné prêtre au sein de l'Eglise Catholique Romaine. Il y devint même « prélat de Sa Sainteté », dignité honorifique.

Il fut consacré Evêque le 6 mai 1900, en l'église de Piacenza (Italie), par Mgr René Vilatte, alors Exarque de l'*Eglise Métropolitaine d'Amérique.*

* * *

Qui était Mgr Vilatte ?

René Vilatte avait été ordonné aux Ordres Mineurs et Majeurs par Mgr Herzog, Evêque vieux-catholique de Berne (Suisse). Il avait été ordonné successivement clerc, portier, lecteur, exorciste, acolyte, sous-diacre, diacre, et presbytre, les 5, 6 et 7 Juin 1885. Ces ordinations avaient eu lieu selon le Rituel vieux-catholique, très proche du Pontifical romain. La régularité de l'épiscopat vieux-catholique, et de Mgr Herzog en particulier, n'a jamais été mise en doute. La succession apostolique de ce dernier remonte en effet à Bossuet, et de Bossuet à l'un des Douze !

Sept ans plus tard, l'Abbé Vilatte fut consacré Evêque, sous le nom de *Timotheus*, le 25 mai 1892, en l'église cathédrale de Notre-Dame-de-la-Bonne-Mort, à Colombo (Ile de Ceylan). Le Patriarche jacobite d'Antioche avait envoyé son

autorisation (nous en possédons la copie en nos dossiers), l'évêque consécrateur était Mgr Antoine-François-Xavier Alvarez (Julius I^{er}), archevêque syrien de Ceylan, assisté de Mgr Athanasius et de Mgr Gregorius.

Bien que cette cérémonie s'effectuât au sein de l'*Eglise Syrienne Jacobite*, elle se déroula selon les formes du Rite Catholique romain, à la demande de Mgr Vilatte. La Charte de consécration de Mgr Vilatte, que nous donnons plus loin, fut signée, non seulement par les Evêques consécrateurs, mais encore par le Consul des Etats-Unis, Mgr Vilatte étant citoyen américain alors, et ayant là-bas une importante paroisse. Quant à la succession apostolique du siège patriarcal d'Antioche, dont Mgr Alvarez tenait son épiscopat, elle n'a jamais été plus discutée que celle de l'*Eglise Vieille-Catholique*.

Sa filiation remonte en effet (nous la donnons in extenso ci-après), *et ce sans interruption*, à Evode, premier évêque de la grande Eglise d'Antioche, qui posséda longtemps la primauté dans l'Eglise naissante, avant d'en être dépossédée par celle d'Alexandrie. Evode avait été consacré par saint Pierre lui-même (1).

(1) Il existe trois *patriarcats* à Antioche : Le *patriarcat latin*, qui est catholique romain ; le *patriarcat orthodoxe* ; le *patriarcat jacobite*, qui dirige l'*Eglise Syrienne Jacobite*, groupant les *monophysites*. Son patriarche résidait autrefois au couvent de Sophar, il est maintenant à Antioche même. Cette église groupait avant la guerre près de 60 000 familles, en Asie Mineure. Les *monophysites* (partisans de la nature unique de Jésus-Christ) fu-

D'après la chronologie traditionnelle de l'Eglise, reproduite par Lemaistre de Sacy (1613-1684), écrivain, historien et théologien catholique (il devint par la suite janséniste) ; « L'an 38 de l'ère vulgaire, et l'an II du règne de Caligula empereur, *Pierre vint à Antioche et y établit son siège*. L'an II de Claude empereur, il alla à Lydde et y guérit Enée... ». Ceci se trouve également dans l'« *Histoire Ecclésiastique* » d'Eusèbe, évêque de Césarée (265-340). Le « *Grand Dictionnaire de Théologie Dogmatique* » confirme aussi ce fait.

Ainsi donc, Pierre resta un an au plus à Antioche, et c'est donc en 39 (certains disent 40) de notre ère, qu'il consacra, avant son départ, Evode qui est son premier successeur. Il est intéressant de noter que si Rome n'avait pas eu plus d'importance (*en tant que capitale de l'Empire*) qu'Antioche, perdue dans l'est méditerranéen, on ne parlerait pas de la primauté de Rome, et les catholiques ne considéreraient pas saint Lin comme le successeur de Pierre ! Ce serait Evode le premier pape après lui.

Voici donc la source apostolique de Mgr Vilatte bien établie, il nous reste à donner le texte de sa Charte de Consécration :

rent secrètement protégés par l'impératrice Théodora, quand ils étaient persécutés par les *melchites*, protégés par l'empereur Justinien, son époux. Et c'est en effet dans les cachots de Byzance, que naquit cette Eglise, qui eut d'innombrables martyrs.

« Au nom de l'Éternel, existant en Soi. Dieu Tout-Puissant, Amen, † Antoine-François-Xavier JULIUS I^{er}, par la grâce de Dieu, Archevêque de CEYLAN, GOA et de l'Inde, à tous ceux qui liront les présentes, salut, paix et bénédiction en Jésus-Christ, notre Seigneur. Nous faisons savoir à tous par les présentes lettres que le 25 mai 1892, dans la cathédrale de N.D. de la Bonne Mort à HULDEDORF, COLOMBO, avec l'assistance de MAR PAUL ATHANASIUS, Evêque de KOTTAYAM, MAR GEORGES GREGORIUS, Evêque de NIRANAM, MALABAR (Inde) et en présence d'une grande multitude de chrétiens de notre juridiction et autres, en vertu des pouvoirs à nous conférés par la succession apostolique et par la faveur de S.S. PIERRE III, Patriarcus du Siège orthodoxe d'ANTIOCHE, après avoir invoqué par la prière le Saint-Esprit vivifiant, nous avons imposé les mains sur Joseph-René VILATTE, parisien de naissance, américain de naturalisation ; nous l'avons consacré avec les saintes huiles pour la dignité archiepiscopale, suivant les formes du Rite Latin, sous le titre d'Archevêque de l'Ancienne Eglise d'Amérique, et nous lui avons confié le pouvoir d'ordonner des religieux et des prêtres, de consacrer les Eglises, les autels, les cimetières, etc... etc..., d'accomplir toutes les fonctions appartenant au rang de métropolitain.

Donné en notre résidence archiepiscopale, Cathédrale de N. D. de la Bonne-Mort, COLOMBO

(CEYLAN) aujourd'hui fête de la Pentecôte, ce 5 juin 1892. »

Signé :

(Sceau) JULIUS I^{er}, Archevêque de CEYLAN, de GOA et des INDES.

Témoins :

(Sceau) W. MOREY, Consul des Etats-Unis à CEYLAN,

(Sceau) LISBOA PINTO F.E.A.D.M.S.

* * *

Rome, conformément à ses règles et usages, n'a jamais discuté la validité de Mgr Vilatte.

Dans une lettre de Mgr Ceretti, Nonce Apostolique, lettre publiée par le « Courrier de Bavière », de Munich, et datée du 6 juillet 1925, bien que publiée dans le numéro du 11 même mois par ce journal, il est dit ceci :

« ...Mgr Vilatte a reçu les ordres mineurs et le sous-diaconat le 5 juin 1885, le diaconat le 6 juin de la même année, et la prêtrise le 7 juin 1885. Ces différents ordres lui furent conférés par Mgr Herzog, évêque « vieux-catholique », dans l'église « vieille-catholique » de Berne. Les documents qui en font foi portent la signature et le nom de Mgr Herzog.

« Quant à sa consécration épiscopale, elle eut lieu le 25 mai 1892. Mgr Vilatte fut consacré par trois évêques jacobites dans la Cathédrale de l'archevêque Alvarez (Julius I^{er}), c'est-à-

dire en l'église Notre-Dame de la Bonne-Mort, à Colombo, île de Ceylan. Mgr Vilatte est en possession d'une bulle de consécration signée par ces trois évêques, et par le consul américain qui assistait à la cérémonie. » Signé : « Ceretti, Archevêque de Cérinthe, et Nonce Apostolique. »

Voici donc une reconnaissance de la validité de Mgr Vilatte qui tranche tout...

Or, c'est ici qu'il est nécessaire de se souvenir de cette phrase du Pape Pie XI, à propos du livre de N. Cabasilas : « *La Vie en Jésus-Christ* » :

« *Chez les catholiques, fait parfois défaut la juste appréciation de leurs Frères séparés, parce qu'ils ne les connaissent pas. On ne sait pas tout ce qu'il y a de précieux, de bon, de chrétien, dans ces fractions de la vérité catholique. Les blocs détachés de la roche aurifère, sont aurifères eux aussi !...* »

Et bien avant le Pape Pie XI, l'Eglise s'était déjà prononcée :

« *Le Saint-Office estime que les ordinations des jansénistes et des jacobites sont valables.* »

Qui dit cela ? Le Rév. Frère David Fleming, Consulteur du Saint-Office, Définitiveur Général de l'Ordre des Frères Mineurs en 1889.

Le Rév. Frère William, bénédictin, a d'autre part publié dans une brochure intitulée « *La genèse du culte Vieux-Catholique en Amérique* » (Buffalo, 1898), une autre justification de la validité apostolique de cette filiation jacobite :

« *La validité des actes épiscopaux de Mgr Mar Thimotheus (alias Mgr Vilatte), a été reconnue par Rome. Un prêtre ordonné par lui est entré dans l'Eglise Romaine, il est venu à Rome. Après examen de la Sacrée Congrégation des Rites, son ordination a été déclarée valide, et il a été admis à célébrer sur les autels du Pape.* » (Op. cit.)

Enfin, le défunt cardinal Richard, archevêque de Paris, en sa lettre du 17 avril 1900, et l'évêque d'Evreux, dans la « *Semaine Religieuse* » d'Evreux, de la même époque, ont protesté contre les ordinations faites par le même Mgr Vilatte à Paris, en 1900, et tout en les déclarant irrégulières, ont néanmoins reconnu que, « malheureusement, elles ne sauraient être nulles... » (sic).

IV. — TABLE
DE LA SUCCESSION APOSTOLIQUE
DE Mgr HOUSSAY

« Saint Pierre établit son premier siège apostolique à Antioche en l'an 38 et depuis lors, une succession ininterrompue d'évêques a transmis les pouvoirs de l'apôtre jusqu'à nos jours. » (Cf. : *Le Quien* : Oriens Christianus, t. II, col. 1357-1408).

PATRIARCHES D'ANTIOCHE

1 Saint Pierre, apôtre	38
2 Evodius	40
3 Ignace I, martyr	43
4 Aaron	123
5 Corneille	137
6 Eados	142
7 Théophile	157
8 Maximin	171
9 Séraphin	179
10 Asclépiade, martyr	189
11 Philippe	201
12 Zebinus	219
13 Babylas, martyr	237

14 Fabius	250
15 Demetrius	251
16 Paul I	259
17 Domnus I	270
18 Timothée	281
19 Cyrille	291
20 Tyrantus	296
21 Vitalius	301
22 Philogone	318
23 Eustache	323
24 Paulin	338
25 Philabinus	383
26 Evagrius	386
27 Phosphorius	416
28 Alexandre	418
29 Jean I	428
30 Théodote	431
31 Domnus II	442
32 Maxime	450
33 Accace	454
34 Martyrius	457
35 Pierre II	464
36 Philade	500
37 Serverius le Grand	509

PATRIARCHES D'ANTIOCHE
(de la lignée Jacobite)

38 Sergius	544
Jacques Baradaï Zanzala ayant accompli la réforme jacobite, Sergius adopte ses vues et devient le 1 ^{er} patriarche de cette Eglise.	

39	Domnus III	547
40	Anastase	560
41	Grégoire I	564
42	Paul II	567
43	Patra	571
44	Domnus IV	586
45	Julianus	591
46	Athanase le Chancelier	595
	rétablit en 616 la concorde entre les sièges jacobite et copte.	
47	Jean II	636
48	Théodore I	649
49	Severus	668
50	Athanase II	684
51	Julien II	687
52	Elie I	709
	construit la 1 ^{re} Eglise d'Antioche avec l'autorisation du Calife.	
53	Athanase III	724
	contracte en 726 l'union avec l'Eglise Arménienne au Synode de Tofin.	
54	Evanius I	740
55	Servais I	759
56	Joseph	790
57	Cyriaque	793
58	Denys I de Tel-Mahré	818
	compose une Histoire des Syriens et passe son patriarcat à lutter contre ses adversaires.	
59	Jean III	847
60	Ignace II	877
61	Théodose	887

62	Denys II	897
63	Jean IV	910
64	Basile I	922
65	Jean V	936
66	Evanius II	954
67	Denys III	958
68	Abraham I	962
69	Jean VI	965
	emprisonné à Constantinople après la prise d'Antioche en 969 par l'em- pereur grec Nicéphore Phocas.	
70	Athanase IV	987
71	Jean VII	1004
72	Denys IV	1032
73	Thodore II	1042
74	Athanase V	1058
75	Jean VIII	1064
76	Basile II	1074
77	Abdon	1076
78	Denys V	1077
79	Evanius III	1080
80	Denys VI	1088
81	Athanase VI	1091
82	Jean IX	1131
83	Athanase VII	1139
84	Michel I, le Grand	1166
	transfère en 1166 le patriarcat ja- cobite dans la ville de Mardin (Tur- quie).	
85	Athanase VIII	1200
86	Michel II	1207
87	Jean X	1208

88	Ignace III	1223
89	Denys III	1253
90	Jean XI	1253
91	Ignace IV	1264
92	Philanus	1283
93	Ignace Baruhid	1293
	A partir de ce patriarche le nom d'Ignace est commun a tous ses successeurs.	
94	Ignace Ismaël	1333
95	Ignace Basile III	1366
96	Ignace Abraham II	1382
97	Ignace Basile IV	1412
98	Ignace Behanam I	1415
99	Ignace Kalejhi	1455
100	Ignace Jean XII	1483
101	Ignace Noé	1492
102	Ignace Jésus I	1509
103	Ignace Jacques I	1510
104	Ignace David I	1519
105	Ignace Abdullah I	1520
106	Ignace Na Anathalak	1557
107	Ignace David II	1576
108	Ignace Philathus	1591
109	Ignace Abdullah II	1597
110	Ignace Cadhaï	1598
111	Ignace Siméon	1640
112	Ignace Jésus II	1653
113	Ignace A Mesiah I	1661
114	Ignace Cabeed	1686
115	Ignace Gervais II	1687
116	Ignace Isaac	1708

117	Ignace Siccarablak	1722
118	Ignace Gervais III	1746
119	Ignace Gervais IV	1768
120	Ignace Mathias	1781
121	Ignace Behanam II	1810
122	Ignace Jonas	1817
123	Ignace Gervais V	1818
124	Ignace Elie II	1839
125	Ignace Jacques II	1847
126	Ignace Pierre III	1872

A partir de ce patriarche la succession est donnée par les consécrationns épiscopales qui suivent, et les dates données sont celles des sacres.

127	Mgr. Paul Athanase	1877
	consacré par S.B. Ignace Pierre III comme évêque jacobite.	
128	Mgr. Julius I Alvarez, archevêque de Ceylan	1889
	Par bulle du 29 décembre 1891, datée du monastère de Mardin, S.B. Ignace Pierre III, patriarche jacobite d'Antioche, autorisa Mgr. Alvarez à consacrer le prêtre Joseph-René Vilatte, en reconnaissant à ce dernier le titre d'archevêque.	
129	Mgr. Joseph-René Vilatte,	25.5-1892
	consacré dans la cathédrale Notre-Dame de la Bonne Mort à Colombo (Ceylan), fonde la cultuelle de l'Eglise Catholique Apostolique Française	

(généralement connue sous le nom de Gallicane) d'où :

130 Mgr. Paolo Miraglia, 6.5-1900
consacré dans l'Eglise de Piacenza (Italie) comme évêque de l'Eglise Catholique Italienne.

131 Mgr. Jules Houssaye, 4.12-1904
consacré dans l'Eglise vieille-catholique de Thienghen, duché de Bade, (Allemagne), archevêque de l'Eglise Catholique Française.

V. — LA DOCTRINE

« Ce qui est réellement catholique, c'est-à-dire universel, c'est ce qui a été cru et enseigné de tout temps, partout et par tous... »

(St Vincent de Lérins).

On a longtemps soutenu que l'Abbé Julio, bien que sorti de l'Eglise de Rome et devenu, par la réception de la filiation apostolique, authentiquement évêque, était néanmoins demeuré catholique, dans ses enseignements comme dans son comportement épiscopal : liturgie, sacrements, etc...

Nous ferons tout d'abord observer que ce sont là des choses absolument distinctes. La doctrine d'une Eglise est une chose, ses rites et leur cadre en sont une autre.

Nous avons dit plus haut que Mgr Julien Houssaye avait connu la doctrine d'Origène au cours de son séjour à Pont-de-Ruan, en Touraine. Nous pouvons donc maintenant, à la lumière de cette constatation, préciser la nature des enseignements qu'il a été amené à communiquer au-

tour de lui, puisque, nous le savons, ce sont ceux d'Origène.

* * *

De la Création.

Dieu, Etre Essentiel, Eternel, existant par Soi et en Soi, sans besoins et sans variations, infiniment bon, infiniment sage parce qu'infiniment parfait, est aussi tout-puissant.

Etant tout-puissant et éternel, sa toute-puissance s'est donc nécessairement exercée de toute éternité sur des Créatures :

« *Le Seigneur m'a possédée au Commencement de Ses Voies, avant Ses Œuvres les plus anciennes...* » (Proverbes : VIII, 22.)

« *Car Je vais créer de nouveaux Cieux et une Terre nouvelle. Et tout ce qui a été auparavant, s'effacera de la mémoire, sans qu'il revienne à l'esprit...* » (Isaïe : LXV, 17.)

« *Car comme les Cieux nouveaux et la Terre nouvelle que Je vais créer subsisteront toujours devant Moi, dit le Seigneur, ainsi votre nom et votre race subsisteront éternellement...* » (Isaïe : LXVI, 23.)

« *Mon Père et Moi ne cessons point d'agir...* » (Jean : Evangile ; V, 17.)

« *Maintenant donc, mon Père, glorifies-Moi en Toi-Même, de cette Gloire que J'ai eue en Toi avant que ce Monde fut...* » (Jean : Evangile ; XVII, 5.)

Ainsi donc, les Créations succèdent aux Créations, les Univers succèdent aux Univers, probablement séparés par des périodes de Non-Etre, analogue au fameux « septième jour », durant lequel « Dieu se reposa ». (*Genèse* : II. 1).

Lorsque les Etres intégrés dans une de ces Créations se sont librement manifestés par leurs actes, par une sorte d'autodétermination, lorsqu'intervient la fin de cette Création, ils demeurent fixés dans l'état final où ils sont parvenus. Et c'est une sorte de *Feu* mystérieux qui les fixe, les durcit, et les trempe, pour le rôle qu'ils ont à jouer dans la Création suivante.

Ainsi, fixés dans le Mal, ils demeureront, dans la Création nouvelle, des instruments de tentation, de corruption, de destruction. Ce seront des Démons.

Fixés dans le Bien, ils demeureront dans la Création nouvelle des instruments de libération, de purification, de création. Ce seront des Anges, ou des Ames choisies et mises à part, selon l'heureuse expression de saint Paul :

« Si le Seigneur des armées du Ciel ne nous avait pas réservé quelques-uns de notre Race, nous serions devenus semblables à Sodome et à Gomorrhe... » (*Paul* : Romains, IX, 29.)

A l'égard des Créatures non fixées, parce qu'issues pour la première fois hors du Non-Etre, les uns et les autres joueront leur rôle, tout en portant en soi son propre enfer ou son

propre paradis, état qui durera autant que la Création à laquelle ils participent.

Ces créations sont nommées « siècles » dans les Ecritures. Les versions grecques emploient le mot « éons ». Elles constituent des cycles, plusieurs d'entre elles constituant une création générale. Cette dernière est alors nommée « le siècle des siècles ».

De la Préexistence des Ames.

Le mot *Adam* ne désigne pas un être charnel, mais une collectivité. On dit *Adam* comme on dit *le régiment*, ou *la marine*. L'Homme Premier était un égrégoire, une chorégie, et c'est l'esprit central de cette chorégie, qui était le véritable Adam, la cellule-motrice. D'où le mot d'Origène : « Les Ames ont préexisté, comme une sorte de peuple... ». L'Ecriture nous confirme cette notion :

« *Ce n'est point pour vous seuls que je fais cette alliance et ces exécutions, mais pour tous ceux qui, présents devant le Seigneur notre Dieu, ne sont point encore avec nous...* » (Deutéronome : XXIX, 14, 15).

« *Avant de t'avoir formé dans l'utérus, Je t'ai connu, et Je t'avais imposé la Science. Et avant que tu sois sorti du sein de ta mère, Je t'avais sanctifié...* » (Jérémie : 1, 5).

« *Et j'ai loué plus abondamment les morts que les vivants, et j'ai jugé plus heureux qu'eux encore, celui qui n'est pas encore né, et qui*

n'a jamais vu les maux qui se font sous le soleil... » (L'Ecclésiaste : IV, 2, 3).

« *Vous n'êtes tous qu'un seul Corps et qu'un seul Esprit, de même que vous n'avez été appelés qu'à une seule espérance...* » (Paul : Ephésiens, IV, 4.)

Nous ferons observer au lecteur qu'en cette brève étude, nous ne pouvons donner à chacun des paragraphes de l'exposé de la doctrine origéniste reprise par l'Abbé Julio, toutes les citations des Ecritures qui y sont relatives. Nous nous limitons aux principales, à celles qui ne nécessitent pas un développement ésotérique trop important, ce qui alourdirait l'ouvrage.

Notons toutefois et déjà, que la plupart des citations bibliques relatives à la « *Préexistence des Ames* » furent souvent retenues pour des arguments en faveur de la « *Réincarnation des Ames* », par des partisans de celle-ci, la confusion pouvant être facile. Nous y reviendrons d'ailleurs plus loin.

De la Tentation et de la Chute Originelle.

La notion de tentation (par le Principe du Mal et par les Etres qu'il a entraînés dans son orbite), pour les Ames Préexistantes, fait partie intégrante du judeo-christianisme. Nier qu'il y ait eu chute et dégradation spirituelle, c'est nier l'Incarnation du Christ ; et retirer toute valeur à la Rédemption c'est également nier la valeur de Son Sacrifice. Tout ceci est impensable pour un chrétien.

On peut donc concevoir cette Chute comme l'éclatement de l'égrégora dont nous parlions plus haut, la dispersion de la collectivité, sa *corruption*, analogue à celle qui suit la mort corporelle. Et comme il s'agit là d'une chute causée par une dégradation spirituelle, celle-ci implique une descente dans les plans d'existence correspondants, c'est-à-dire les plus inférieurs, par l'effet d'une *matérialisation progressive, menant vers l'animalité*, et même au-delà.

De la Rédemption.

De même qu'une Intelligence perverse avait enténébré les Ames préexistantes au point de les faire déchoir, de même ce sera une Intelligence pure qui les réilluminera :

« *J'ai vu tous les hommes vivants qui marchent sous le soleil*, et aussi le second Adolescent, qui doit se lever, en la place de l'Autre... » (L'Éclésiaste : IV, 15).

Nous ne ferons pas l'injure au lecteur de rappeler les très nombreux versets de l'Ancien Testament qui parlent du Messie, de sa venue, et des circonstances de celle-ci. Il faudrait pour cela des pages et des pages. Le prophétisme messianique est un des éléments les plus considérables (et aussi les plus saisissants), des Écritures.

Une image fera mieux saisir le processus de la Rédemption.

Si l'on imagine un collier, on observera qu'il

n'est jamais nommé autrement ; on dit « le collier ». Rompons le fil. Les perles s'échappent, tombent à terre, et roulent dans toutes les directions. Dès lors, il n'est plus question du collier ; on part à la recherche « des perles ».

Les unes iront se perdre sous des meubles, dans des recoins obscurs. Il faudra attendre longtemps avant de les retrouver, malgré les recherches, et souvent fortuitement. D'autres seront rapidement récupérées, elles ne se seront jamais éloignées du point de chute, ni de la vision du propriétaire du collier.

Car les perles portent en elles, chacune, leur propre destin, comme les Ames préexistantes portent en elles le leur, par l'effet de la Prédétermination. Et ces perles sont, elles aussi, soumises à des destins propres, en fonction de l'instant de leur création individuelle.

Lorsque le propriétaire des perles les aura récupérées, il les enfilera de nouveau, sur un fil neuf, dans l'ordre initial de leur placement primitif, qui était fonction de leur grosseur et de leur orient. Et lorsque cette reconstitution sera terminée, de nouveau on reparlera du « collier », et on ne dira plus « les perles »...

S'il en manque, l'absence sera due à l'imperfection des moyens utilisés pour leur recherche, ou à la négligence du cherchant, ou au peu de durée de cette recherche. Mais si notre propriétaire est un être parfait, s'il possède *tous les moyens* nécessaires pour rechercher ses perles,

et s'il a *tout le temps nécessaire* et aucune impatience, il les récupérera toutes.

Remplaçons les *perles* par les Ames, le *collier* par l'Homme Total, et le *propriétaire* par Dieu. Tout le problème de la restitution finale est résolu, et l'*Apocatastase* est alors justifiée.

De l'Apocatastase ou Réintégration finale.

Selon Origène, repris par l'Abbé Julio, il n'y a pas d'enfer éternel. Il n'y a que des séjours dans une Création ; séjours correspondant à l'état ultime dans lequel la Créature s'est trouvée *fixée* lors de la fin de l'Univers auquel elle a participé. Il en est donc de même, semble-t-il, du paradis, qui, eu égard à ce mode de raisonnement, serait impermanent et transitoire. La Créature pouvant, par sa tiédeur, de nouveau démériter et déchoir. En fait, ce second point n'est pas susceptible d'être retenu, le stade de *perfectibilité* accessible à la Créature devant lui permettre, finalement, de ne plus être accessible à une tentation quelconque. De plus, la période d'autodétermination de l'être étant terminée, Dieu, par un effet de sa Grâce, *ne l'induit plus en tentation*, pour paraphraser la prière par excellence, le « *Pâter* ». Il retire aux Entités ténébreuses tout pouvoir sur la Créature ayant enfin terminé son cycle de *manifestations probatrices*.

Cette *fixation* finale dans le Bien, les Ecritures nous en donnent de nombreux témoignages :

« *Les Temps ordonnés par Lui étant accom-*

plis, Il réunirait tout en Jésus-Christ comme dans le Chef (la Tête), tant ce qui est dans le Ciel que ce qui est sur la Terre... » (Paul : Ephésiens, I, 10.)

« *Enfants d'Israël, vous êtes à Moi, dit le Seigneur. Mais les enfants des Ethiopiens ne M'appartiennent-ils pas eux aussi ? J'ai tiré Israël de l'Egypte, mais j'ai également tiré les Philistins de la Cappadoce, et les Syriens de Cyrène... »* (Amos : IX, 7.)

L'Abbé Julio est absolument dans la ligne de pensée origénienne lorsqu'il nous précise sa pensée sur l'Enfer. Il admet fort bien la damnation d'un être, mais cette « mort éternelle » n'est pas le fait de Dieu, principe de toute Vie, mais celui de l'être même. Se détournant *volontairement* de Dieu, la Créature perdue retombe sous le joug du Prince de ce Monde *pour une durée telle que cela peut donner l'idée de l'Eternité*, puisqu'il s'agit, en fait, de la durée de toute la Création future, ce « siècle qui vient ».

Et ainsi, l'être égaré et aveuglé retombe au sein du barâtre des migrations. De vies en vies, tombant chaque fois un peu plus bas par suite de cet enténébrement progressif, la Créature perdue se dégrade chaque fois un peu plus. En son « *Livre Secret des Grands Exorcismes et Bénédiction* », l'Abbé Julio nous dit ceci sur l'Enfer :

« *L'Enfer n'est pas un lieu, c'est un état d'être, la descente indéfinie et vertigineuse, surtout volontaire, à travers toutes les existences, dans la*

sombre nuit de la Haine, plus épouvantablement douloureuse que tous les insensés récits de l'Enfer, imaginés par des moines tortionnaires, dans le but de dominer et de pressurer les foules ignorantes.

« Un rayon d'Espérance, un seul acte d'Amour,
« Et l'être, d'un seul bond, peut remonter au
[jour... »

« Satan peut, s'il le veut, redevenir Lucifer. Mais s'il ne le veut pas, il subira, ainsi que tous ceux qui l'ont imité, l'imitent, et l'imiteront, le terrible Jugement, le Châtiment suprême et final, la Mort Eternelle... » (op. cit. page 503).

Quant aux supplices qui faisaient sourire l'Abbé Julio, nous les croyons plus réels qu'il ne le supposait. Si le damné, de nouveau soumis à la loi des transmigrations, descend d'existence en existence, jusqu'au monde *démoniaque* des insectes, il y rencontrera le monde même de la Cruauté, de la cruauté subtile, savante, ingénieuse, raffinée. Cela, l'entomologie nous le met sous les yeux de façon hallucinante.

Or, si un rêve de quelques secondes peut nous permettre de dérouler, sur l'écran intérieur de notre imagination, des scènes et des sensations qui nous paraissent durer fort longtemps, que dire du supplice de tels malheureux insectes, savamment paralysés par l'aiguillon de tels autres, mais jamais insensibilisés, et lentement dévorés vivants, au cours de longues semaines,

par la larve de leur génial bourreau, ou par lui-même ?...

Quant au Paradis, l'Abbé Julio nous révèle sa pensée, en vrai gnostique : « Notre conception du Paradis, c'est-à-dire de la Vie de l'Au-delà, est bien différente. Hommes d'étude, nous désirons connaître mieux, savoir davantage... Hors du Savoir, ce n'est pas la peine de vivre. La Science, c'est donc la Vie. C'est la conception même du Christ, le Grand Révélateur, pour qui réfléchit bien... » (op. cit. page 541).

Ainsi donc, pour lui, le Paradis, c'est la Connaissance, la Gnose (1) !

De la Réincarnation.

Comme tous les grands docteurs du Christianisme, qu'il s'agisse de ceux de l'Eglise d'Orient ou de l'Eglise d'Occident, et à leur suite, l'Abbé Julio ne fut jamais « réincarnationniste ». On chercherait en effet vainement un passage de ses œuvres où il soutienne cette théorie, que nous devons à Allan Kardec, sous la forme classique habituellement propagée par ses partisans (2). Mieux encore, l'Abbé Julio l'a combattue

(1) Du grec *gnosis* : connaissance.

(2) Ce n'est qu'au dix-neuvième siècle qu'elle est apparue ainsi. Le Bouddhisme l'ignore absolument sous cet aspect, et l'Hindouisme également. L'Islam la rejette, le Judaïsme de même. Et quant à l'antique Egypte, aux religions de Chaldée, de Babylonie, d'Assyrie, on l'y chercherait vainement ! Nous possédons à cet égard un dossier solidement étoffé ! Quant au Pythagorisme, elle

fréquemment en ses écrits. Nous citerons simplement en cette brève étude ce passage de sa revue « *L'Étincelle* », numéro de novembre 1902, page 13, où il nous déclare ceci :

« *Bien loin d'enseigner la réincarnation, Jésus et ses Apôtres, au contraire, ont enseigné l'opposé...* »

Sans doute, dans son livre « *Les Grands Secrets Merveilleux* », publié en 1907, nous dit-il ceci à la page 85, coiffant sa biographie rédigée par Fabre des Essarts :

« *On sait que u se prononce ou en allemand ; on dit Jean Houss, donc Houssay, qui est mon nom, (Houss est). D'ailleurs, poussé par l'Esprit, je suis allé à Constance ; je n'ai pas reconnu la salle du Concile, mais j'ai revu ma maison et reconnu le lieu de mon supplice ; j'en ai revécu toutes les phases.* »

Cette idée qu'il était la réincarnation de Jean Huss, parce que Houssay, l'Abbé Julio la devait à Fabre des Essarts et à la personne qui lui servait parfois de médium, laquelle était farouchement réincarnationniste. Mais l'Abbé Julio, s'il supposa avoir été Jean Huss, ne faisait absolument pas de la réincarnation une loi générale, il était trop chrétien sincère et avait fait de trop bonnes études théologiques pour cela. L'Annuaire du Téléphone comporte plusieurs abonnés du

n'était valable que pour les non-initiés, les profanes. Les initiés, de ce fait même, y échappaient. C'était là le but de l'Initiation...

nom de Napoléon, et ceci ne démontre pas pour cela la réincarnation de cet empereur. Il faut voir dans ces quelques lignes le résultat de pressions extérieures. Mais sa pensée, parfaitement orthodoxe, n'a jamais varié sur ce point au cours des quatorze années de publication de « *L'Étincelle* ». Il rompit trop de lances courtoises avec ses amis spirites, dans ses colonnes, pour que nous en doutions !

Et pour démontrer que la Réincarnation est un enseignement non-chrétien, il nous rappelle dans ce même numéro de sa revue, cette parabole du Christ à ses Apôtres, que nous trouvons dans l'évangile selon saint Luc, celle du pauvre Lazare et du mauvais riche, que nous conseillons fortement au lecteur partisan de la réincarnation de lire et de relire attentivement, au chapitre XVI, versets 19 à 31 de Luc. Le cadre de cette brève étude ne nous permet pas de la donner, vu sa longueur. *Mais elle nous donne l'enseignement formel du Christ*, et c'est à ce titre qu'elle est catégorique en sa conclusion.

Une autre explication, également du Christ lui-même, à ce sujet, est tout aussi catégorique. C'est la rencontre de l'aveugle de naissance, citée dans l'évangile de Jean, au chapitre IX, versets 1 à 41. Un aveugle de naissance présenté au Christ. Ses disciples supposant que son infirmité est, soit le châtement d'une mauvaise action commise dans une vie antérieure, soit l'expiation d'une faute grave commise par ses parents, lui demandent : « Maître, qui a péché, de cet

homme ou de ses parents, pour qu'il soit né aveugle ?... » Et Jésus répondit : « Ni lui ni ses parents n'ont péché... Mais c'est afin que les œuvres de Dieu soient manifestées en lui... ». Et effectivement, Jésus le guérit, et par la suite, l'aveugle devient un de ses disciples.

L'enseignement du Christ, saint Paul l'exposera de façon absolument nette dans son « *Épître aux Hébreux* » :

« Car Jésus-Christ n'est pas entré en ce Sanctuaire fait de main d'homme (le temple de Jérusalem), et qui n'était que la préfigure du véritable (le Christ Lui-même), mais il est entré dans le Ciel même afin de Se présenter désormais pour nous devant la Face de Dieu.

« Et il n'y est pas entré pour S'offrir Lui-même en plusieurs fois, comme le grand-prêtre d'Israël entraînait tous les ans dans le Sanctuaire, en portant le sang d'une victime, et non le sien propre ! Car autrement, il aurait fallu qu'Il souffrit plusieurs fois depuis la Création du Monde, au lieu qu'Il n'est apparu qu'une fois vers la fin des siècles, pour abolir le Péché, en S'offrant Lui-même comme Victime.

« Et cela, comme il est arrêté que les hommes meurent une fois, et qu'ensuite ils sont jugés... » (Paul : Hébreux, IX, 25-27).

Voici qui coupe court à toute éventualité d'une soi-disant « réincarnation » du Christ, aussi bien que de ses Apôtres. Mais un autre passage souligne encore cette impossibilité :

« Ainsi Jésus-Christ a été offert une fois, pour effacer les péchés de tous, et la seconde fois, il apparaîtra, sans avoir plus rien du péché, pour le salut de ceux qui l'attendent... » (Paul : Hébreux, IX, 28).

Le Christ, en annonçant qu'il retourne vers Son Père, a également, à maintes reprises, fait justice de cette hypothèse.

D'autres passages des Ecritures démentent ou rendent impossible la réincarnation. En voici quelques-uns :

« Alors Samuel dit à Saül : « Pourquoi avez-vous troublé mon repos en me faisant évoquer ?... » (I Rois, XXVIII, 15, ou I Samuel, XXVIII, 14, dans la version protestante).

« Et voici que deux hommes s'entretenaient avec Lui (Jésus), et c'étaient Moïse et Elie, qui apparaissaient environnés d'une sorte de gloire. Ils parlaient de Son départ, qui devait s'accomplir à Jérusalem... » (Luc : Evangile, IX, 29, 30).

Or, Moïse est mort au sommet du mont Nébo, l'an 1451 avant notre ère, et Elie est mort l'an 1117 avant Jésus-Christ. Il y a donc de quinze à onze siècles que l'âme de ces deux prophètes est, comme celles des Patriarches, dans « l'attente ». Ils ne se sont donc pas réincarnés. On observera d'ailleurs que le « retour d'Elie », qui a été également Jean le Baptiste, n'a nullement trait à la réincarnation d'Elie dans Jean, car ils doivent revenir tous deux à la Fin des Temps.

Ce qui écarte évidemment la possibilité que Jean ne soit qu'Elie réincarné !

La tradition secrète du Christianisme (qui est moins secrète qu'on ne le croit communément d'ailleurs !), explique ainsi la parole de Jésus, déclarant que Jean le Baptiste est « *déjà venu...* ». Une très haute Entité Angélique a jadis reposé sur Elie le prophète. Lorsque sa mission a été terminée, cet Esprit Céleste a quitté Elie, et c'est lui qui est remonté au Ciel dans un « char de feu » (image de son corps subtil et incorruptible). Plus tard, la même Entité Angélique est revenue ici-bas, et a reposé sur Jean le Baptiste. Ainsi donc on peut dire que le *véritable messager* est « *déjà venu* ». Ce sera par une sorte d'incorporation semblable, que deux messagers, *identiques* à Elie et au Baptiste, se manifesteront à la Fin des Temps, pour préparer le retour du Christ en gloire, comme il en fut pour sa venue en chair (1).

(1) L'Abbé Julio obtint des grâces et des guérisons surprenantes par l'intercession des Saints. Ce qui serait impossible s'ils se réincarneraient... D'où la parole du Christ à Saint Jean : « *Celui qui vaincra, j'en ferai une colonne dans le Temple de Mon Dieu, et il n'en sortira plus...* » (Apocalypse : III, 12). Mais la réincarnation est certainement une loi pour les non-chrétiens.

CONCLUSION

Ainsi donc, l'humble « Abbé Julio » a bien reçu, au 131^me degré, le 4 décembre 1904, de Mgr Miraglia, dans l'église vieille-catholique de Thiengen (duché de Bade), la succession du Prince des Apôtres. Rien n'est plus incontestable.

A sa mort, survenue en Suisse en 1912, il ne laissa rien à ses héritiers, hormis quelques petites dettes. La vie religieuse ne l'avait pas enrichi. Le vieux lutteur pouvait faire sienne cette parole du Christ à ses Apôtres :

« *Ne prenez ni or, ni argent, ni monnaie, dans vos ceintures ; ni sac pour le voyage, ni deux tuniques, ni souliers ni bâton, car l'ouvrier mérite sa nourriture... Vous avez reçu gratuitement, donnez gratuitement...* » (Matthieu : Evangile, X, 8-10).

Mais il laissait une richesse plus grande. Celle de son exemple, de son combat pour le Bien, contre le Mal, et de son inépuisable charité.

Souhaitons que cette Eglise dont il fut la sour-

ce lointaine (il y aura bientôt un siècle qu'il fut ordonné prêtre, et bientôt soixante ans qu'il devint Evêque), demeure toujours dans la voie qu'il a ainsi tracée, d'avance, à ses fidèles :

« Il faut avoir le don, qui n'est pas de sa volonté, mais de l'Esprit. Il faut développer ce don par la dignité de vie, par la foi, par la prière. Il ne faut rechercher ni sa gloire, ni l'amour des richesses, ni la haine, ni la vengeance, ni le mensonge... Il ne faut jamais, sous peine de déchéance et de perte immédiate de tout don, satisfaire les vaines curiosités, les bas appétits, les rancunes cachées, les ambitions déraisonnées, et toute la collection variée et sans limite de la sottise humaine, à peine encore dégagée de la bête. Il faut un cœur brûlant d'amour pour Dieu et ses frères... »

3 Mars 1962, 118^m anniversaire
de la naissance de l'Abbé Julio :

« Qui vicerit, possidebit haec... »

(Joahn. Apoc. XXI, 7)

TABLE DES MATIERES

I. — Les Prémices	9
II. — Le Combat	14
III. — Le Sacre	25
IV. — Table de la Succession Apostolique de Mgr Houssay	38
V. — La Doctrine	45
— De la Création	46
— De la Préexistence des Ames ..	48
— De la Tentation et de la Chute Originelle	49
— De la rédemption	50
— De l'Apocatastase ou Réintégra- tion finale	52
— De la Réincarnation	55
Conclusion	61